Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-212203913-20261001-01_10_2026_06-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'YVIGNAC-LA-TOUR
****
Séance du 1er octobre 2026

L'an deux-mille-vingt-six et le premier octobre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Claudine LUCAS, Maire, dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 18 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 14 Absents : 1 Pouvoirs : 1

Présents : Claudine LUCAS, Cyril DENIEL, Loreena CHAUVEAU-BELOT, Jean-Marc BOISSEL, Elisabeth GICQUEL, Nicole SARREAUD, Christophe GOUDÉ, Emmanuel DEBROIZE, Fanny RENARD, Justine ROBIN, Thibaut CHASTEL, Pascale MOUSSEAUX, Christine LAFFICHER LE FLOHIC, Amaury ROSA

Absents excusés : Guillaume DAGOREAU (pouvoir à Christophe GOUDÉ)

Secrétaire de séance : Loreena CHAUVEAU-BELOT

01/10/2026-06	**COMMISSIONS COMMUNALES** 5.2 Fonctionnement des assemblées

Madame le Maire expose qu'à la suite de la réorganisation du bureau exécutif du Conseil Municipal, il est nécessaire de revoir la composition de toutes les commissions municipales.
Pour rappel :
Les membres sont désignés par vote à bulletin secret. Toutefois le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le Maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CRÉÉ les commissions communales suivantes, composées chacune de 5 membres (dont 1 membre de la liste Yvignac avec vous !°)**

AFFAIRES SOCIALES, ASSOCIATIONS, ANIMATIONS

Référente : Loreena CHAUVEAU-BELOT, adjointe

4 Membres : Justine ROBIN, Elisabeth GICQUEL, Christophe GOUDÉ, Christine LAFFICHER LE FLOHIC

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-212203913-20261001-01_10_2026_06-DE

AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE ET JEUNESSE

Référente : Loreena CHAUVEAU-BELOT, adjointe

4 Membres **:** Elisabeth GICQUEL, Nicole SARREAUD, Fanny RENARD, Pascale MOUSSEAUX

URBANISME, BATIMENTS COMMUNAUX, EQUIPEMENTS SPORTIFS, AMENAGEMENT ET ENTRETIEN CIMETIERE, PATRIMOINE :

Référent Cyril DENIEL, adjoint

4 Membres : Emmanuel DEBROIZE, Jean-Marc BOISSEL, Thibaut CHASTEL, Amaury ROSA

VOIRIE, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, EAUX PLUVIALES, ORDURES MENAGERES

Référent : Jean-Marc BOISSEL, adjoint

4 Membres : Cyril DENIEL, Emmanuel DEBROIZE, Thibaut CHASTEL, Amaury ROSA

COMMUNICATION, INFORMATION

Référent : Claudine LUCAS, Maire

4 Membres : Loreena CHAUVEAU-BELOT, Guillaume DAGOREAU, Fanny RENARD, Pascale MOUSSEAUX

FINANCES, ARTISANAT, COMMERCE

Référent : Thibault CHASTEL, conseiller délégué

4 Membres : Nicole SARREAUD, Christophe GOUDÉ, Guillaume DAGOREAU, Christine LAFFICHER LE FLOHIC

PERSONNEL

Référente : Claudine LUCAS, Maire

4 Membres : Cyril DENIEL, Elisabeth GICQUEL, Nicole SARREAUD, Christine LAFFICHER LE FLOHIC

GESTION DU CIMETIERE (REGLEMENT INTERIEUR, REPRISE DE CONCESSIONS)

Référente : Claudine LUCAS, Maire

4 Membres : Emmanuel DEBROIZE, Loreena CHAUVEAU-BELOT, Jean-Marc BOISSEL, Amaury ROSA

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
Pour expédition conforme,
Le Maire
Claudine LUCAS

MAIRIE D'YVIGNAC-LA-TOUR (Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance,
Loreena CHAUVEAU-BELOT

Délibération transmise en Préfecture
et affichée le 2 octobre 2026
Le Maire,
Claudine LUCAS

MAIRIE D'YVIGNAC-LA-TOUR (Côtes-d'Armor)